

Étaient présents : Mme Marielle FIGUET, Mme DELORME Mylène, Mme PIALLAT Marie-Pierre, Mme CHAIX Christiane, M. ALMORIC Bruno, Mme BERTRAND-RUBINO Cathia, Mme LIOTARD Régine, Fabrice POIRIER, Sandrine HERITIER, Noémie CALICHON-NOEL, Isabelle GAMOT, Jérôme AVRIL.

Étaient excusés ou absents : Mme BREYSSE Aude, Mme GAUBERT Marie-Josée, Mme GILBERT Claire, Mme MARTURIER Mireille, Mme CHAZET Françoise, Mme HEBERT Sandrine, Mme HEDJAM Séverine, Mme HERMAN Brigitte, Mme CHAUMIEN Christine, Mme SHAKESHAFT Shay, Mme MERLET Florence, Mme ANTIGNY Emmanuelle, Mme URLACHER Yolande, M. BENSID-AHMED Karim, M. DELOLY Nicolas, Mme MATSAERT Catherine, Mme PERRIN Marie-Josèphe, Mme MARTIN Linda, Mme MAURIN Irène, Mme LAMBERT Ghislaine, Mme VERNET Emilie, M. BARAL Julien, Mme LALANNE Claude (représentée par Mme LIOTARD Régine), Mme BONNET Annick, Mme ZUCCHIATTI Isabelle,

1) Santé-social-séniors : présentation de la Maison des Internes (annexe 1)

M. ALMORIC rappelle que la Maison des Internes est un outil d'attractivité du territoire, pour attirer les médecins.

La Maison des Internes est cofinancée par le Département de la Drôme. La Ville de Montélimar a initié le projet avant de confier le suivi à l'agglomération.

Mme GAMOT, chargée de coordination du Contrat Local de Santé, présente la Maison des internes.

La commission s'interroge sur la faisabilité d'une autre implantation sur le territoire si Montélimar Agglomération souhaitait développer les accueils des Internes.

2) Santé-social-séniors : programmation de la Semaine Bleue et des prochains événements (annexes 2 et 3)

M. ALMORIC rappelle la démarche engagée depuis deux ans par le CCAS de Montélimar d'élargir ses propositions d'animations séniors en direction de tout le territoire de l'agglomération.

M. AVRIL, directeur du CCAS, présente les prochaines actions et la programmation de la Semaine Bleue.

La commission exprime le souhait de trouver un film portant sur l'histoire du territoire, à l'instar du film sur le Petit train du Picodon.

3) Petite Enfance : point sur le service public de la petite enfance et les relations avec les porteurs de projet de crèches privées (annexe 4)

Mme PIALLAT rappelle que l'agglomération est organisatrice du Service Public de la Petite Enfance (SPPE) depuis le 1^{er} janvier 2025. À ce titre, la création de nouveaux équipements doit faire l'objet d'un accord de Montélimar-Agglomération.

Mme HÉRITIER présente un état des lieux du territoire en matière de Petite Enfance et des perspectives pour les différents modes de garde.

Dans le cadre des obligations du SPPE, une réunion est organisée, le 10 juin, avec les professionnels gérant les 13 crèches privées du territoire.

La commission souhaite qu'une réunion des professionnels à domicile, les ASMAT soit également organisée d'ici la fin de l'année.

Mme PIALLAT demande l'avis des membres de la commission sur le principe à adopter sur des demandes de création de nouvelles structures.

Les membres de la commission estiment que les situations peuvent être différentes suivant les parties du territoire et qu'il conviendra de revoir la position à chaque demande. Le premier mode d'accueil impacté devrait être les accueils individuels. D'ailleurs, au nord du territoire communautaire, les ASMAT ont encore des places disponibles pour la rentrée de septembre.

Trois éléments devraient impacter les demandes de professionnels : la mauvaise publicité occasionnée après des négligences d'opérateurs au niveau national, la baisse de la natalité et le relèvement des contraintes d'encadrement pour les micro-crèches.

La commission convient que l'agglomération doit éviter d'augmenter la concurrence avec des structures collectives déstabilisant les structures et particuliers installés.

4) Enfance : projet de Bureau Information Jeunesse (annexe 5)

Récemment transféré à l'agglomération, le projet de Bureau Information Jeunesse est présenté par Mme FIGUET.

La commission propose d'associer les jeunes des communes impliqués dans les organisations comme les CMJ. La commission sera informée de la suite donnée au projet.

La complémentarité avec un PAEJ (Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes) et une MDA (Maison Des Adolescents) est à réfléchir.

5) Enfance : point sur les séjours et chantiers de l'été (annexe 6)

Mme FIGUET présente un point sur les séjours et leur financement ainsi que sur les demandes de chantiers jeunes, qui ont toutes été validées.

6) Enfance : présentation de la méthode et du déploiement des conventions communes-agglo (annexe 7)

Mme FIGUET rappelle que les règles de prises en charge de frais engagés par les communes pour le volet extrascolaire a fait l'objet de différents accords entre les communes et l'agglomération. La direction de l'enfance travaille à un état des lieux précis sur la situation et sur des propositions à faire pour d'harmoniser les conditions de remboursement des dépenses des communes.

Mme CALICHON-NOËL précise que les conventions au fur et à mesure de leur renouvellement sont adaptées aux contraintes juridiques, certaines dépenses ne pouvant être remboursées par l'agglomération.

Mme DELORME s'interroge sur l'opportunité d'attendre les élections municipales pour la mise à plat des conventions.

7) CTG : Point sur l'organisation de la Raid Prox (annexe 8)

Mme FIGUET présente la Raid Prox qui se déroulera le 10 juillet dans le jardin public de Montélimar. Elle invite les membres de la commission à assister à l'inauguration à 11h30.

Mme FIGUET propose que les communes puissent accompagner les CMJ.

8) Questions diverses

La ludothèque : Mme FIGUET informe la commission des difficultés rencontrées sur la construction de la ludothèque à Ancône. Une défaillance de l'entreprise de maçonnerie devrait engendrer un retard de livraison de six mois (septembre 2026).

La prochaine commission est fixée au mercredi 17 septembre à Montboucher sur Jabron.